



Note de département

GDI | N° 2017-056

Décision du 27 septembre 2017

Décision n° GDI 2017-056 du 27 septembre 2017

portant délégation de signature du directeur du département Gestion Des Infrastructures [GDI] au directeur de l'unité opérationnelle Transformation et Distribution de l'Énergie électrique [TDE]

Le directeur du département GDI

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie le 2 avril 2012 (note générale n°2012-20) au Directeur du Département GDI par le Président-Directeur général de la RATP ;

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à M. Bruno DUMONTET, directeur de l'unité opérationnelle TDE, à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants, pris dans le cadre de l'activité de l'unité TDE :

1.1.- l'embauche définitive des agents de maîtrise et des cadres stagiaires

1.2.- la rupture du contrat de travail des agents contractuels (opérateurs, agents de maîtrise et cadres).



Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno DUMONTET, Directeur de l'unité opérationnelle TDE, de donner délégation à :

- M. Gilles HERVE, responsable du pôle Maintenance Caténaire et Basse Tension ou à
- M. Daniel VAVASSEUR, responsable du pôle Exploitation, Maintenance Haute Tension ou à
- Mme Anne SALAÛN, responsable des Ressources Humaines.

A l'effet de signer en son nom tous les actes dont la signature a été déléguée par la présente décision.

Article 3

La présente délégation annule et remplace la délégation référencée « Note de département n° GDI 2016-044 » en date du 1er août 2016.

Article 4

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 27 septembre 2017

Le directeur du département GDI
Olivier DUTHUIT